ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

O Provincial et communal

et se rapporte à l'établissement suivant :

PROVINCE DE NAMUR
INSTITUT SUPERIEUR PROVINCIAL
DE FORMATION SOCIO-EDUCATIVE
Avenue Reine Astrid, 22
5000 NAMUR
N° de matricule 9.236.085
081/ 22.91.75

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 81 11 04 U 21 02

PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPEDAGOGIE APPLIQUEES

3. Finalités de l'Unité de Formation :
Repris en annexe n° ..1.. de ..1.. page

4. Capacités préalables requises :
Repris en annexe n° ..2.. de ..1.. page

5. Classement de l'Unité de Formation :

Enseignement secondaire de transition du degré supérieur.

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :
Repris en annexe n° ..3.. de ..1..page

7. Programme de(des) cours :
Repris en annexe n° ..4.. de ..1.. page

8. Fixation des capacités terminales :
Repris en annexe n° ..5.. de ..1.. page

9. Profil du(des) chargé(s) de cours :
Repris en annexe n° ..6.. de ..1.. page

10. Horaire de l'Unité de Formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre de périodes
Psychologie et psychopédagogie appliquées	C.T.	120
2. Part d'autonomie		
	Total des périodes	120

---

10. Date de la proposition du P.O. : le 08-12-1993

Transmis par le réseau le : .....

Signature du :
Chef d'établissement
Représentant du P.O. subventionné
Décision de la Députation permanente du : le 08-10-1992

---

12. Observations du Service d'Inspection (annexe éventuelle)
conforme dos. C E PEONS à la Louvière

Date : 21/12/93.. Signature :

---

13. DECISION : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision :

Vu
J. MEUNIER
ADMINISTRATEUR PEDAGOGIQUE

Date : .....17 JAN. 1994.. Signature du responsable du Service d'inspection.

890-04

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 Bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente proposition émane du réseau [1]

☐ ~~Communauté française~~ ☐ ~~Libre confessionnel~~

☒ Provincial ~~et communal~~ ☐ ~~Libre non confessionnel~~

et se rapporte à l'établissement suivant : [2]

dénomination : **Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre**

adresse complète : **rue Paul Pastur 1**

7100 La Louvière

n° de matricule : 5.222.006

n° de téléphone : 064/22 22 80

2. Intitulé de l'unité de formation : CODE : 811040 21 CE [3]

Psychologie et pédagogie appliquées

3. Finalité de l'unité de formation : repris en annexe n°1 de .....pages [2]

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n°2 de .....pages [2]

5. Classement de l'unité de formation :

☒ [1] enseignement secondaire transition [1] qualification [1]

degré inférieur [1] supérieur [1]

☐ [1] enseignement supérieure de type court

catégorie .....

☐ [1] enseignement supérieur de type long

catégorie .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes et le regroupement.

repris en annexe n°3 de .....pages [2]

7. Programme de(des) cours repris en annexe n°4 de .....pages [2]

8. Fixation des capacités terminales repris en annexe n°5 de .....pages [2]

9. Profil du(des) chargé(s) de cours repris en annexe n°6 de .....pages [2]

1 Biffer les mentions inutiles
2 A compléter
3 Réservé à l'administration

Auxiliaire polyvalente des services à domicile
et en collectivités

U.F.: PSYCHOLOGIE ET PSYCHPEDAGOGIE APPLIQUEES

ANNEXE 1

FINALITES de l'U.F. :

Conformément aux principales finalités de l'E.P.S., définies dans le décret du 16.04.91, paru au M.B. le 25.06.91 en son article 7:

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2° répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels

A la fin de cette U.F., l'élève sera capable de démontrer ses compétences à la fois pédagogiques et didactiques, liées au métier d'auxiliaire polyvalente des services à domicile et en collectivités.

Auxiliaire polyvalente des services à domicile
et en collectivités

U.F.: PSYCHOLOGIE ET PSYCHPEDAGOGIE APPLIQUEES

ANNEXE 2

CAPACITES
~~CONNAISSANCES~~ PREALABLES REQUISES

Tout candidat l'unité de formation devra maîtriser les connaissances prérequises de la section, et faire la preuve des capacités suivantes:

MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE
Résumer un texte d'actualité sociale et donner son avis sur les questions posées relatives au texte:

Capacités évaluées:
* différencier l'essentiel de l'accessoire;
* faire preuve d'esprit critique;
* appliquer les règles fondamentales d'une syntaxe et d'une orthographe correctes.

Critères de réussite:
Le résumé respectera d'une manière satisfaisante l'ordre des idées essentielles du texte donné, et leur sens. L'esprit critique sera évalué en fonction de son opportunité (pas de stéréotypes) et devra s'appuyer sur des faits reconnus (pas de généralisation hâtive) La rédaction du résumé montrera une maîtrise suffisante des règles orthographiques et syntaxiques:
orthographe: accord du participe passé, du verbe (-er/-é); terminaison correcte des verbes conjugués;
syntaxe: équilibre d la phrase, respect des fonctions, emploi correct des phrases subordonnées.

MAITRISE DES OPERATIONS ARITHMETIQUES FONDAMENTALES
Résoudre de manière satisfaisante des problèmes arithmétiques faisant appel aux compétences suivantes (capacités évaluées):

Capacités évaluées
* maîtrise des quatre opérations fondamentales;
* calcul des moyennes, pourcentages, prix;
* conversion des unités de longueur, aire et volume dans le système métrique.

Critères de réussite:
La démarche mathématique devra être correcte. L'emploi de la calculette est autorisée.

CONDITIONS DE DISPENSE AU TEST

L'élève est dispensé du test de connaissances prérequises s'il est porteur d'un titre d'études du niveau secondaire inférieur au moins.

Auxiliaire polyvalente des services à domicile
et en collectivités

U.F.: PSYCHOLOGIE ET PSYCHPEDAGOGIE APPLIQUEES

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE
DEDOUBLEMENT et de REGROUPEMENT

DEDOUBLEMENT
Il est recommandé que le groupe classe ne soit pas supérieur à 25 élèves, afin de favoriser l'apprentissage de chacun.

REGROUPEMENT
Les regroupements ne sont pas autorisés pour les cours techniques.

Auxiliaire polyvalente des services à domicile
et en collectivités

U.F.: PSYCHOLOGIE ET PSYCHPEDAGOGIE APPLIQUEES

ANNEXE 4

PROGRAMMES

OBJECTIFS

Dans des situations concrètes clairement définies, l'élève doit être capable de:

DECRIRE

* les différents stades du développement de la personnalité chez l'enfant et chez l'adulte;
* les types de comportement de l'individu en société;

les valeurs de l'éducation, tant sociales qu'individuelles.

EXPLIQUER

* les principes de la pédagogie familiale;
* les rôles familiaux, la communication familiale.

ANALYSER

sa capacité d'écoute (empathie);

l'efficacité de sa communication personnelle.

CHOISIR

la méthodologie la plus adéquate à la résolution de problèmes psycho-sociaux (analyse de cas);

les comportements les plus conformes aux situations psychologiques spécifiques des personnes qui lui sont confiées: handicapées ou fragiles sur le plan mental.

EVALUER

en groupe le sens d'une communication efficace, les origines d'un problème de communication, et l'opportunité de son intervention dans une communication interpersonnelle et en groupe.

Auxiliaire polyvalente des services à domicile
et en collectivités

U.F.: PSYCHOLOGIE ET PSYCHPEDAGOGIE APPLIQUEES

ANNEXE 5

EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour le cours constituant l'U.F., il sera procédé à un test de connaissance technique visant à évaluer chez l'élève sa capacité à discuter et donner un avis pertinent, par exemple sur un article de psychopédagogie de vulgarisation traitant de sujets psychologiques et pédagogiques.

Une épreuve pratique de synthèse évaluera la maîtrise des capacités terminales de l'U.F., selon une grille d'évaluation appropriée, portant sur les critères suivants:

savoir écouter
évaluer le sens d'une communication
évaluer le sens de sa communication personnelle
exposer clairement un problème psychologique à un membre de l'équipe.

DEGRE DE MAITRISE DES CAPACITES TERMINALES
Les réponses aux questions de compréhension posées à partir d'un article doivent être toutes correctes sur le plan du contenu.

Les avis exprimés par l'élève doivent être fiables et reconnus fondés, sans stéréotypie.
a communication d'une situation donnée ne doit contenir aucune distorsion personnelle (coloration personnelle du message).

Auxiliaire polyvalente des services à domicile
et en collectivités

U.F.: PSYCHOLOGIE ET PSYCHPEDAGOGIE APPLIQUEES

ANNEXE 6

PROFIL DU CHARGE DE COURS

un enseignant